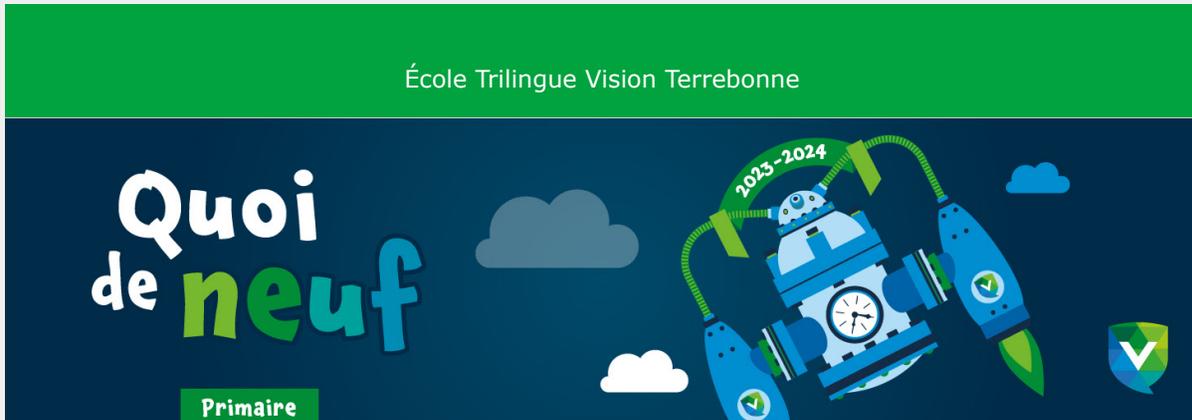




Quoi de neuf - Primaire 2023-10-03

École Vision Terrebonne <terrebonne@ecolevision.com>

3 octobre 2023 à 13:28



Votre guide du parent 😊

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons le nouveau guide du parent. Cette brochure sera un outil précieux tout au long de l'année scolaire. Elle regroupe les politiques de l'école, le code de vie, de l'information générique, le programme Vision et notre projet éducatif.

Il est important que chaque parent de l'école le lise avec son enfant.

La version imprimée du guide sera insérée très bientôt dans le cartable blanc. Vous pouvez débiter, dès maintenant, la lecture de ce guide. **Une signature sera demandée aux parents et à l'enfant.**

Ce guide sera notre ligne directrice pour l'année scolaire 2023-2024.

Bonne lecture!



INSCRIPTION

Vendredi 6 octobre: journée pédagogique

Date limite des inscriptions: 4 octobre 16h00

Cette journée pédagogique est ouverte à l'ensemble des élèves de la maternelle à la 6e année. Nous invitons les enfants à apporter un accessoire de costume (exemple: chapeau de pirate, chapeau de sorcière, etc.).

Activités de la journée: décoration de citrouille, bricolages de sorcières et de fantômes, création de masques à plumes, maquillage facial et chasse à la sorcière

Serez-vous des nôtres?

[Inscription à la journée pédagogique](#)

Vie scolaire

Attention - À mettre à votre agenda.

Mardi 10 octobre

N'oubliez pas que le mardi 10 octobre devient un lundi
(tenir compte de l'horaire de la journée du lundi).

OCTOBRE 2023	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					



Calendrier du mois d'octobre

Consultez la liste des activités au sein de l'école.

[Consultez le calendrier](#)



Projet créatif d'octobre

Voici les détails de l'atelier créatif du mois d'octobre donné en classe par Mme Boisvert. Cette activité se déroulera pendant le cours d'art dramatique.

[Consultez la fiche](#)



TCBY - Mercredi 25 octobre

Inscription

L'activité d'autofinancement TCBY consiste à offrir, 3 fois dans l'année scolaire en cours, une collation glacée aux enfants (yogourt glacé à la vanille OU sorbet aux fruits).

Les fonds amassés serviront à contribuer aux activités offertes dans l'école.

Pour y inscrire votre enfant, merci de remplir ce court formulaire, si ce n'est pas déjà fait, au plus tard le vendredi 13 octobre.

[Inscription au TCBY](#)

Le coin pédagogique

Un projet qui a du coeur

Nos élèves de 4^e année, accompagnés de leurs enseignantes Mme Corbeil et Miss Maltraversa, mettront sur pied un **projet d'écriture pour briser l'isolement des personnes âgées** de l'Organisme Les grands amis.

Bravo pour cette belle initiative!

[Détails du projet](#)

Première communication Bulletin intérimaire

Tous les parents d'élèves de maternelle à la 6^e année auront accès à une première communication officielle, autre qu'un bulletin, provenant de la titulaire de leur enfant. Ce bulletin intérimaire informe les parents sur les efforts en classe et le comportement de leur enfant depuis le début de l'année scolaire. Il s'agit d'une appréciation, et non d'un bulletin produit par l'enseignant : il n'y a donc pas de notes.

Les parents auront accès au lien pour consulter le bulletin dans la section parents de notre site web dès le 13 octobre.

Le plan de travail

Comme mentionné la semaine passée, chaque élève de la 1^{re} à la 6^e année recevra un **nouveau plan de travail** dans son cartable blanc à la fin de chaque semaine.

Ce plan de travail est conforme à la politique de l'école en matière de devoirs et de leçons. Ceci est un plan d'entraînement pour chacune des matières de base, comprenant le français, les mathématiques et l'anglais. Le plan de travail vise à uniformiser le plus possible les pratiques des enseignants et à faciliter le suivi des devoirs et leçons en classe.

La lecture reste l'élément central du plan de travail.

Nous voulons donc profiter de cette occasion pour discuter de la lecture.

[Routine de lecture](#)



Étude dirigée

Tous les lundis, mardis et mercredis de semaine dès le mois d'octobre, les élèves de la 5e à la 6e année sont en mesure de participer à la séance d'étude dirigée chapeautée par des enseignants. D'une durée de 55 minutes, cette période d'étude permet aux élèves inscrits de recevoir de l'aide additionnelle de la part d'un enseignant. La période d'étude dirigée se déroule en début de semaine de 16 h à 16h55 en groupe restreint, ce qui favorise le climat de travail.

L'objectif de cette période est de **développer l'autonomie des élèves à l'égard de leur travail scolaire.** Il ne s'agit pas d'une période de tutorat ou d'aide individualisée. À 17h, les élèves dont les parents ne sont pas arrivés à la porte principale sont dirigés au service de garde.

Des frais s'appliquent. Une inscription mensuelle à l'étude dirigée sera obligatoire.

Inscription à l'étude dirigée

Si vous avez une question d'ordre pédagogique,
veuillez contacter **Miss Mary**.



[Joindre un membre de l'équipe-école](#)